



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Iran

Question écrite n° 101300

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'affirmation du ministre israélien des affaires étrangères selon laquelle l'Iran aurait envoyé deux navires de guerre en Méditerranée *via* le canal de Suez. Il souhaiterait savoir si cette information est confirmée par son ministère.

Texte de la réponse

La frégate Alvand et le bâtiment ravitailleur Kharg ont effectivement emprunté le canal de Suez le 22 février 2011 dans le cadre d'une campagne de formation d'élèves officiers de la marine iranienne. Après une escale dans le port syrien de Lattaquié, les deux navires ont regagné la mer Rouge le 4 mars 2011. Si le transit par le canal de Suez de bâtiments de guerre iraniens ne constitue pas en soi une violation de la légalité internationale, nous restons préoccupés par les provocations des autorités iraniennes, qui multiplient les déclarations belliqueuses et continuent de susciter l'inquiétude de la communauté internationale, notamment sur ses activités nucléaires. C'est pourquoi la France, en toutes occasions, appelle l'Iran à la responsabilité, à s'abstenir de toute provocation et naturellement à répondre aux préoccupations de la communauté internationale sur son programme nucléaire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101300

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2011, page 1894

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 461